

**Direction Générale des Ressources Humaines de l'Entretien et de la Restauration /  
Direction des Ressources Humaines**

**Ressources Humaines**

**REF : DRH2011006**

**Signataire : BC/SL**

**OBJET PERSONNEL COMMUNAL : centre de santé - renouvellement du contrat d'un médecin spécialisé en rhumatologie pour une période de 3 ans à compter du 1er mars 2011.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88 – 145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale, notamment ses articles 2 à 4

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 7 novembre 1977, créant des emplois de médecins,

Vu la déclaration de vacance de poste au CIGPC-2010.12-04496 exécutoire le 23 décembre 2010 effectuée auprès du Centre Inter -départemental de Gestion de la Petite Couronne de la région Ile de France,

Considérant la nature des fonctions spécifiques de médecin spécialisé en rhumatologie disposant d'une expérience confirmée dans ce domaine,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**AUTORISE :** Monsieur le Maire à renouveler, le contrat d'un médecin spécialisé en rhumatologie pour une période de 3 ans à compter du 1 mars 2011.

**AUTORISE :** Monsieur le Maire à signer le contrat

**DIT :** que la rémunération de ce médecin spécialisé en rhumatologie sera calculée sur la base de 77.54€ par vacation de 2 heures

**DIT :** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de cet agent non titulaire sont inscrits au budget de l'exercice en cours. **64131.511.( 602.64131.511)**

Reçu en Préfecture le : 19.02.2011

Publié le : 18.02.2011

Certifié exécutoire le : 19.02.2011

le Maire

Jacques SALVATOR